

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 64/1973 (1973)

Artikel: Cycle d'orientation et dossier scolaire
Autor: Salamin, J.-P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-116199>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cycle d'orientation et dossier scolaire

Le peuple valaisan a accepté, le 21 novembre 1971, la loi du 12 mai 1971, concernant l'organisation des dernières années de l'école valaisanne. Le Grand Conseil, devenant de ce fait compétent pour organiser l'enseignement public après la 5^e classe primaire, institua le Cycle d'Orientation valaisan par le décret du 16 mai 1972.

Ce cycle d'orientation remplacera les structures de l'enseignement secondaire du 1^{er} degré (cf. schéma 1) dès l'année scolaire 1974-1975. Ouvert à tous les élèves ayant accompli la 6^e année primaire, il groupera donc tous les garçons et toutes les filles âgés de 12 à 15 ans, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire.

Les objectifs du CO

Le cycle d'orientation vise à aider les élèves dans le choix de l'école et de la profession qui conviennent le mieux à leurs aptitudes et à leurs goûts, ainsi qu'à approfondir la formation reçue au niveau de l'école primaire.

Il prépare aux études secondaires du 2^e degré, à la formation par l'apprentissage ainsi qu'aux écoles spécialisées tout en permettant aux jeunes de se déterminer plus tard que jusqu'à présent dans le choix définitif d'une voie d'étude ou d'une profession.

Organisation du CO

Les élèves se répartissent en deux divisions A et B (cf. schéma 2). Cette répartition a lieu dès l'entrée en 1^{re} année du Cycle d'Orientation. Elle est effectuée sur la base de renseignements divers, consignés dans le dossier scolaire que nous décrivons plus loin. Des dispositions sont prises pour faciliter les transferts d'une division à l'autre, que l'orientation continue pratiquée au CO pourrait postuler.

La division A du CO est destinée aux élèves qui, à la fin du cycle d'orientation, entreront soit dans des écoles préparant à une maturité (littéraire, scientifique, socio-économique, commerciale, pédagogique) ou à un diplôme (commercial, technique), soit en apprentissage.

La division B est ouverte aux élèves qui se destinent à un apprentissage (certificat fédéral de capacité, maîtrise ou écoles de métiers). A cette division sont rattachées des classes terminales. Elles sont destinées à accueillir des élèves qui, n'ayant plus que deux années de scolarité obligatoire à accomplir, se trouveraient dans les degrés

inférieurs à la sixième année primaire ou qui n'auraient pas été promus au terme de cette année.

La division A, en 3^e année du cycle d'orientation, se divise en cinq sections qui font déboucher les élèves sur des écoles d'enseignement de type littéraire, scientifique, commercial ou socio-économique, pédagogique et général. En fait, seule la section générale reste du domaine communal ou régional, les autres forment déjà la 1^{re} année des collèges cantonaux.

Admission au CO

A la fin de la 6^e année primaire, les élèves sont répartis dans l'une des deux divisions du cycle d'orientation. Le choix est basé sur:

- les résultats scolaires obtenus en classe de 5^e et 6^e années primaires, dénommées classes d'observation;
- les observations des maîtres de 5^e et 6^e années primaires;
- des résultats éventuels de tests d'aptitudes et de connaissances;
- les intentions des parents et de l'élève.

Le dossier scolaire de l'élève aide à cette répartition.

Le dossier scolaire

Le dossier scolaire de l'élève a pour but de rassembler et de conserver d'une façon objective et systématique tous les faits importants de la vie scolaire de l'enfant: il est une synthèse concise de son histoire à l'école.

Il répond au besoin d'avoir de l'enfant une connaissance aussi complète que possible, afin de l'aider à s'orienter dans les directions les plus conformes à ses aptitudes et à ses intérêts réels.

Le dossier doit donc recueillir d'une façon simple tous les faits susceptibles d'influencer le rendement scolaire de l'enfant et tous les faits susceptibles de faciliter la découverte de ses possibilités professionnelles.

Ce dossier qui suivra, dès la 5^e année primaire, les élèves jusqu'à la fin de leur formation est une synthèse de divers documents ⁽⁴⁰⁾ provenant d'Allemagne, de France, de Belgique et de Suisse. Nous avons pris la précaution de le soumettre à quelques psychologues scolaires de Suisse romande ainsi qu'à divers enseignants du canton avant de le faire approuver par les autorités scolaires valaisannes.

Schématiquement décrits, les éléments du dossier se composent de la façon suivante:

1. Renseignements donnés par les parents (cf. annexe)

1.1 Renseignements généraux (sexe, âge, filiation...)

- 1.2 Santé et développement physique de l'enfant (état, gaucher...)
- 1.3 Scolarité antérieure de l'enfant (doublage, changement de maître...)
- 1.4 Travail et comportement à la maison (aide, événements particuliers...)
- 1.5 Occupation et loisirs (occupation préférée...)
- 1.6 Projets d'avenir (études, professions...)
2. *Questionnaire destiné à l'élève* (cf. annexe)
 - 2.1 Intérêts scolaires (branches préférées...)
 - 2.2 Loisirs (loisirs préférés...)
 - 2.3 Intérêts professionnels (études, professions...)
3. *Fiche d'observation du maître* (cf. annexe)
 - 3.1 Milieu familial (aide, attitude, contacts...)
 - 3.2 Intérêts scolaires (types et domaines...)
 - 3.3 Comportement social (en classe, au dehors, envers maîtres, camarades...)
 - 3.4 Appréciation personnelle du maître (possibilités de l'élève, avenir professionnel...)
 - 3.5 Appréciation du travail scolaire: expression, orthographe, composition, mathématiques, autres.
 - 3.6 Aptitudes et attitudes de l'élève: adresse motrice, mémoire, imagination, attention, rythme.
4. *Tests pédagogiques et psychologiques.* Ces tests ne sont pas administrés à l'ensemble des élèves. Ils n'interviendront que dans les cas où les renseignements font défaut ou sont insuffisants pour permettre une préorientation judicieuse.
5. *Epreuves de préorientation.* A la fin de chaque année primaire, les élèves sont soumis à un examen de promotion, organisé sur le plan cantonal, qui, additionné aux notes des enseignants, sert de critère pour le passage au degré supérieur comme pour l'entrée en division A ou B.

Recueil des données du dossier scolaire. Le schéma suivant donne le plan du recueil des renseignements contenus dans le dossier de l'élève.

	5 ^e primaire	6 ^e primaire
1. Rendement scolaire: notes scolaires, épreuves de préorientation	Trim. Mai/juin	Trim. Mai/juin
2. Tests d'aptitudes et de connaissances	—	Juin
3. Renseignements donnés par les parents	—	Oct./nov.
4. Questionnaire destiné à l'élève . . .	—	Févr./mars
5. Fiche d'observation du maître . . .	Mai/juin	Mai/juin

Critères d'admission au CO

Le système envisagé rénove, dans notre canton, le mode d'admission pratiqué dans l'ancienne structure de l'enseignement secondaire du 1^{er} degré. Les élèves, en effet, étaient sélectionnés par un examen unique.

Pour entrer au CO, nous appliquons les mêmes critères que pour le passage d'un degré primaire à un autre, à savoir l'obtention d'une note moyenne de 4 entre les notes annuelles et les examens de promotion de fin d'année.

Pour éviter tout arbitraire et pour tenir compte de l'évolution scolaire des élèves, nous additionnons aux résultats de la dernière année scolaire (6^e) les mesures prises durant la 5^e année primaire (notes et examens de promotion). Ainsi les deux années d'observation sont prises en considération dans le calcul de la note de passage au CO; nous affectons cependant les résultats des deux années de pondérations différentes, à savoir un coefficient de 2 pour ce qui touche à la 5^e primaire et de 3 pour la 6^e primaire.

Pour aider les enseignants de 5^e et 6^e dans leur travail d'appréciation des résultats scolaires, nous avons institué des épreuves communes trimestrielles qui permettront une plus grande harmonie de l'échelle des notes et une comparaison des résultats individuels avec une norme cantonale. Elles comptent dans les notes trimestrielles au même titre que les diverses mesures effectuées par les enseignants. Ces épreuves périodiques, ainsi que les examens de promotion, sont élaborées par des commissions d'enseignants, animées par le conseiller pédagogique et dirigées par les inspecteurs scolaires.

L'accès automatique en division A est obtenu à partir d'une note moyenne (5^e et 6^e) fixée momentanément à 5.

Les autres élèves ont accès direct à la division B à part des élèves considérés comme cas limite (aujourd'hui 4,6 - 4,9) qui font l'objet d'un examen minutieux de l'ensemble des renseignements du dossier scolaire ou qui sont soumis à des prestations supplémentaires (examens d'aptitudes et de connaissances).

L'orientation continue au CO

Le cycle d'orientation entend aider l'élève à se diriger vers la carrière qui convient le mieux à ses goûts, à ses aptitudes, et à assurer les modifications d'orientation dues, par exemple, à des éveils scolaires tardifs.

Dès le début de l'année scolaire, tous les moyens d'observation sont mis en œuvre pour contrôler si les élèves ont convenablement été orientés. Le passage d'une division à l'autre peut être effectué en cours d'année sur la base des éléments disponibles (dossier scolaire, notes, observations des maîtres de classe et des maîtres spécialisés)

par les autorités de l'école sur le préavis des conseils de classe ou de division.

Une information professionnelle complète dispensée par le maître de classe est intégrée à l'enseignement de chacune des deux divisions. Des conseillers en orientation et des stages en internat sont à la disposition des élèves.

Des cours de rattrapage facilitent les transferts nécessaires d'une division à l'autre. Ils sont organisés au besoin pendant les vacances. Des cours d'appui peuvent aider à surmonter des difficultés passagères dans l'une ou l'autre branche.

Les programmes

L'accent des programmes du cycle d'orientation est mis sur la culture générale, en opposition à une spécialisation précoce.

Le développement des facultés intellectuelle, spirituelle et physique est l'objectif primordial à atteindre, sans omettre l'apprentissage nécessaire des connaissances de base indispensables.

Le programme s'appuie sur trois piliers: langue maternelle, langue deux, mathématiques.

Des cours consacrés aux activités créatrices et artistiques, aux problèmes de l'environnement, aux mass-media, à l'éducation cinématographique ainsi qu'à l'information générale préparent nos jeunes à la vie pratique. Les jeunes filles reçoivent en outre des éléments de base en économie familiale. La gamme des branches enseignées est complétée par l'instruction religieuse, l'éducation physique ainsi que par de l'information scolaire et professionnelle.

Les programmes du CO sont le fruit d'une étroite collaboration entre les organes de direction de l'enseignement secondaire, les associations d'enseignants intéressées et des représentants de la formation professionnelle.

Les commissions d'élaboration des programmes ont recherché un juste équilibre entre la tendance qui existait à identifier les divisions A et B pour faciliter les transferts d'une division à l'autre, et celle qui voulait les diversifier pour mieux tenir compte des aptitudes différentes des élèves des divisions A et B.

Pour garder tout son sens d'orientation et offrir aux élèves la meilleure chance possible lors d'éventuels passages, la première année du cycle offrira entre les programmes, les manuels, l'horaire hebdomadaire des deux divisions, une très grande similitude, qui disparaîtra au fur et à mesure de l'avancement des études.

Conclusion

En conclusion, nous tenons à souligner que des nouvelles structures scolaires sont susceptibles d'évolution et d'amélioration. Toutes

les bases légales instituant le cycle d'orientation offrent au système une certaine souplesse, qui permettra de réaliser les ajustements souhaités dans un domaine aussi tributaire des recherches et des découvertes de notre époque. Le délai de mise en place d'une nouvelle législation scolaire a été fixé par le peuple valaisan en 1983. L'institution du cycle d'orientation est un premier pas qui, sans être nécessairement audacieux, bouleverse nos habitudes scolaires tout en répondant aux besoins économiques, politiques, démographiques et sociaux du canton.

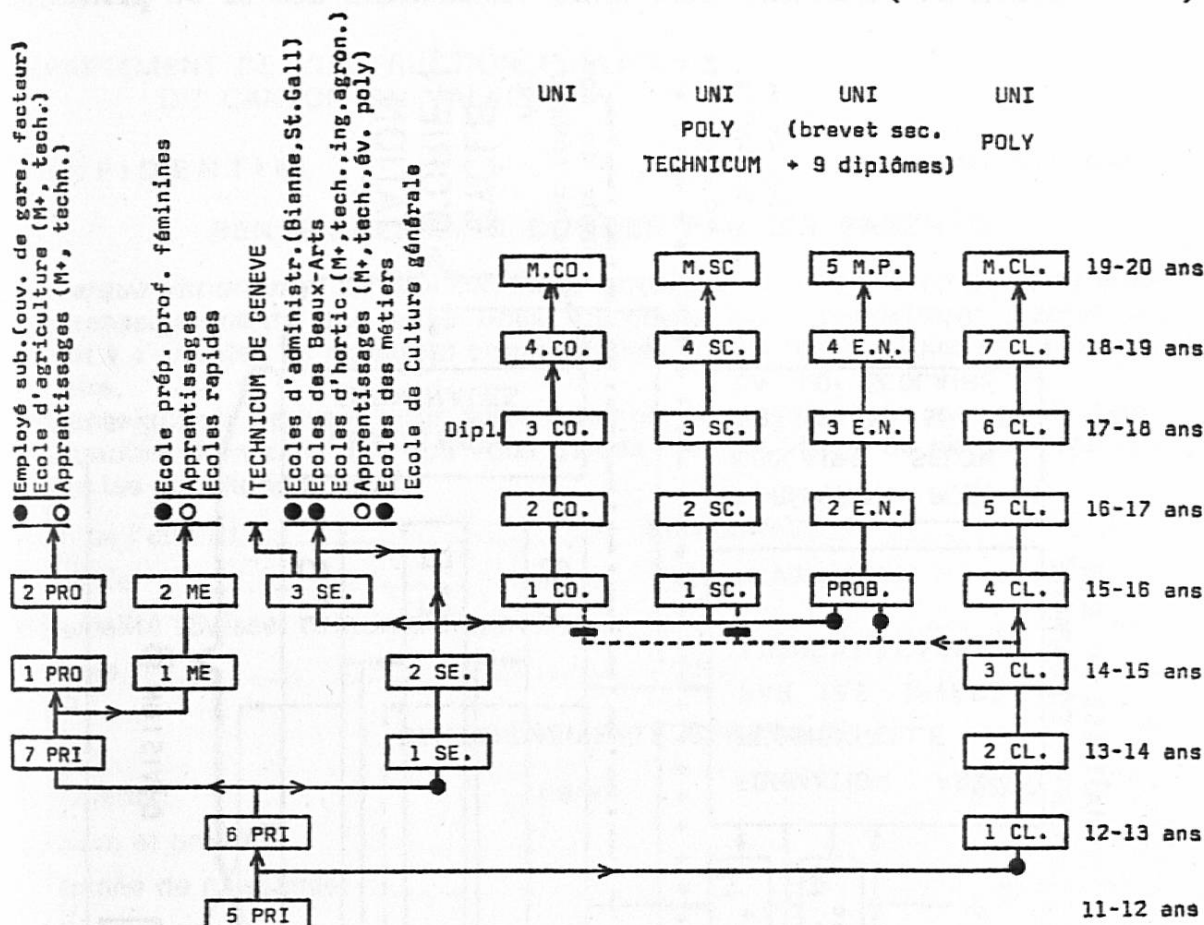
J.-P. SALAMIN

Conseiller pédagogique

*du Département de l'Instruction publique
du canton du Valais*

Bibliographie sommaire :

- Agazzi A.: *Les aspects pédagogiques des examens*. Consul de la coopération culturelle du Conseil de l'Europe. Strasbourg, 1967.
- Bain D. et Perrenoud Ph.: *Sélection scolaire et sélection sociale*. CRPP, Cycle d'orientation, Genève, 1968.
- « Cahiers pédagogiques »: *Sélection, orientation en 6^e, 5^e*. Cannes, N° 117, octobre 1973.
- Cardinet J.: *Dépasser la sélection scolaire*. Greti, Collection information, 1969.
- Gilly M.: *Influence du milieu social et de l'âge sur la progression scolaire à l'école primaire*, « Bulletin de Psychologie ». Université de Paris, numéro spécial, 1967.
- Institut Pédagogique National: *L'organisation des premiers cycles secondaires et l'individualisation de l'enseignement*. Coll. Recherches pédagogiques, N° 41, Paris, 1970.
- Légrand L.: *Les épreuves normalisées comme régulateurs pédagogiques, l'orientation scolaire et professionnelle*. CNRS, Paris, N° 1, 1972.
- Pasquasy R.: *Examen et Docimologie*. PUF, 1963.
- Reuchlin M. et Bacher F.: *L'orientation à la fin du premier cycle secondaire*. Bibliothèque scientifique. PUF, Paris, 1969.
- Revue internationale: *Les sciences de l'éducation*. N°s 2-3: Docimologie et éducation. Didier, Paris, 1969.
- Roger Y.: *Le Cycle d'observation et d'orientation*. Conseil de la coopération culturelle du Conseil de l'Europe. Strasbourg, 1967.

I Schéma 1: Structures scolaires valaisannes (novembre 1970)

CL. = Collège classique
 CO. = Ecole commerciale
 E.N. = Ecole Normale
 M. = Maturité
 ME. = Ecole ménagère (filles uniquement) *
 M + = Maîtrise fédérale
 M.P. = Maturité pédagogique
 PRI. = Ecole primaire
 PRO. = Ecole de promotion (garçons uniquement) *
 PROB. = Probatoire
 SC. = Collège scientifique
 SE. = Ecole secondaire
 TECH. = Technicum

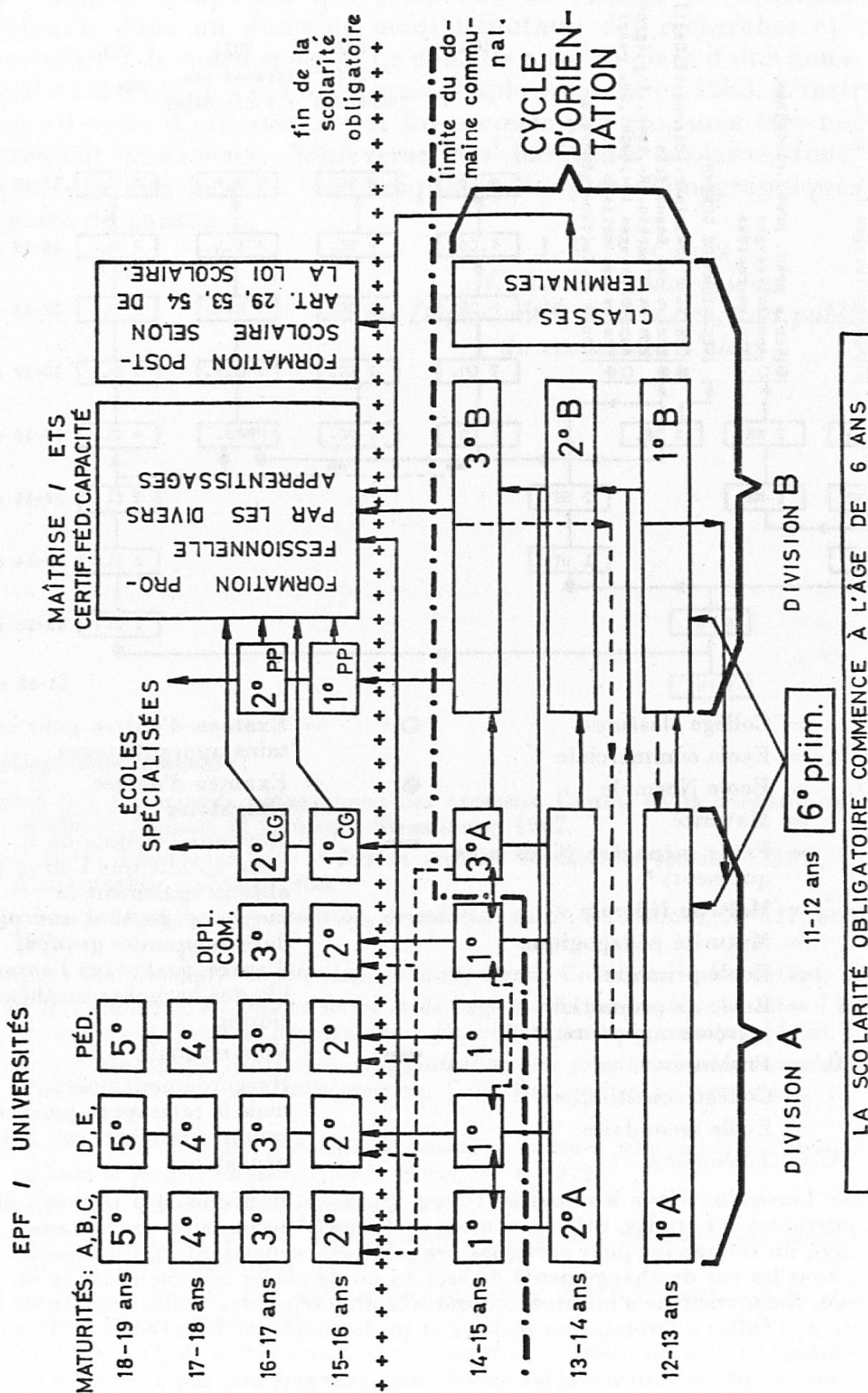
○ = Examen d'entrée pour certains apprentissages
 ● = Examen d'entrée obligatoire
 — = Moyenne générale de 4, pour autant que l'élève ait obtenu également la moyenne de 4, d'une part dans le premier groupe, d'autre part dans l'ensemble des branches mathématiques.
 — = Voie normale
 --- = Raccordement possible, mais le rattrapage pour certaines branches est indispensable.

Notes : Lorsqu'un élève a réussi la 1^{re} ou 2^e année classique, il a la possibilité de poursuivre ses études, respectivement en 1^{re} ou 2^e secondaire, sans examen de passage; un rattrapage pour certaines branches est, cependant, indispensable.

Dans tous les cas de changements de section ou de classe non mentionnés sur ce tableau, il convient de s'informer auprès des directeurs des écoles concernées ou auprès de l'Office d'Orientation scolaire et professionnelle, 23, avenue de France, 1950 Sion.

* Toutes les filières sont ouvertes aux filles et aux garçons, mis à part *.

II Schéma 2: Structure de l'école valaisanne dès la 6^e primaire



III

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
DU CANTON DU VALAIS

CONFIDENTIEL

Dossier scolaire

RENSEIGNEMENTS DONNÉS PAR LES PARENTS

Remarque importante: Le seul but de ce questionnaire est le bien de votre enfant. Les renseignements que vous nous fournissez nous permettront d'aider votre enfant à s'orienter. Ils ne seront communiqués qu'aux responsables de l'orientation scolaire.

Les enseignants peuvent vous aider à remplir le questionnaire en cas de besoin. Néanmoins, il va sans dire que vous gardez l'entière liberté de ne pas répondre à toutes les questions posées.

Nom de l'enfant: Prénom(s):

Domicile: Date de naissance:

Nationalité (Suisse: canton d'origine):

Adresse:

I. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Parents: *Père* *Mère*

Nom et prénom :

Année de naissance:

Profession :

2. L'enfant a-t-il perdu: * son père? Année

sa mère? Année

3. L'enfant vit-il avec: * son père? sa mère? son beau-père? sa belle-mère?

une autre personne?

4. Si le répondant est une autre personne que le père: nom, adresse, profession de cette personne:

5. Enfants: – indiquez-les dans l'ordre de naissance – inscrivez dans chaque case le sexe, la date de naissance et l'occupation des enfants de votre famille – soulignez le prénom de l'élève concerné par ce questionnaire.

Prénom	Sexe G/F	Date de naissance	Occupation (Ecole/profession)

6. Confession:

7. Langue(s) parlée(s) à la maison: – entre les parents:

– avec l'enfant:

* Souligner ce qui convient.

II. SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE DE L'ENFANT

1. Etat général: * jamais malade – quelquefois – souvent
2. Maladies, accidents qui ont pu avoir une répercussion sur la réussite scolaire de l'enfant (année, durée):
3. Se fatigue-t-il facilement?
4. Dort-il bien? Combien de temps?
5. A-t-il une vue normale?
6. A-t-il une ouïe normale?
7. Est-il gaucher? Gaucher corrigé?
8. Indiquez la durée journalière et le(s) moyen(s) de déplacement de l'enfant entre la maison et l'école
9. Autres éléments concernant l'état physique de l'enfant:

III. SCOLARITÉ ANTÉRIEURE DE L'ENFANT

1. L'enfant a-t-il changé d'établissement scolaire depuis le début de sa scolarité?

Si oui, indiquez la liste de ces établissements (précisez si ce fut au début ou en cours d'année scolaire):

2. L'enfant manque-t-il souvent l'école?

* – chaque année environ de jours
 – chaque mois environ de jours
 – chaque semaine environ de jours

3. A-t-il répété une ou plusieurs classes? lesquelles?

* aucune – 1^{re} – 2^e – 3^e – 4^e – 5^e – 6^e année scolaire

4. A-t-il dans certaines classes changé plusieurs fois de maîtres ou de maîtresses?

* oui – non

Si oui, dans lesquelles? * 1^{re} – 2^e – 3^e – 4^e – 5^e – 6^e année scolaire

5. Se trouvait-il dans des classes à plusieurs degrés?

	<i>oui</i>	<i>non</i>
en 1 ^{re}	☐	☐
en 2 ^e	☐	☐
en 3 ^e	☐	☐
en 4 ^e	☐	☐
en 5 ^e	☐	☐

(mettre une croix dans la case correspondante)

IV. TRAVAIL ET COMPORTEMENT À LA MAISON

1. L'enfant fait-il habituellement son travail scolaire seul? * oui – non

S'il est aidé, par quelle personne?

2. Combien de temps consacre-t-il, par jour, à ses tâches scolaires?

* Souligner ce qui convient.

3. Suit-il des leçons particulières? * oui – non

Si oui, en quelles matières et depuis quand?

4. Se met-il facilement au travail? * oui – non

5. Autres remarques que vous désireriez signaler

V. OCCUPATIONS ET LOISIRS DE L'ENFANT

1. Quand votre enfant est libre, quelles sont ses occupations préférées?

à la maison

au-dehors

2. Qu'aime-t-il faire le plus?

* – lire – dessiner – bricoler – jouer – écouter la radio – écouter des disques – regarder la télévision – faire du sport – aller au cinéma – visiter des musées – jouer d'un instrument de musique – se promener seul – suivre des cours de danse – se reposer sans rien faire – collectionner – etc.

3. Fait-il partie d'une société sportive? * oui – non

Si oui, laquelle?

4. Fait-il partie d'un groupement de jeunes ou d'autres sociétés? * oui – non

Si oui, lesquels

5. Participe-t-il à des ateliers de * bricolage – camps – colonies – bibliothèques enfantines?

VI. ORIENTATION SCOLAIRE ET PROJET D'AVENIR

1. Envisagez-vous pour votre enfant à la fin du cycle d'orientation

* un emploi immédiat? Lequel?

– un apprentissage – dans quelle branche?

– des études secondaires supérieures:

– au collège: section latine – section scientifique – section commerciale

– à l'école normale

– au technicum

– à une école des arts et métiers

– à une école des beaux-arts

2. Votre enfant a-t-il déjà une idée de la profession qu'il voudrait exercer plus tard ?

* oui – non

Si oui, laquelle

Pourquoi?

3. Quels autres renseignements aimeriez-vous nous donner dans l'intérêt de l'enfant?

Date:

Signature:

* Souligner ce qui convient.

IV

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
DU CANTON DU VALAIS

Dossier scolaireQUESTIONNAIRE À L'INTENTION DE L'ELEVE

Nom Prénom
Date de naissance Domicile

I - SCOLARITE

1. Quelles sont, actuellement, tes branches faibles ?

- 1)
2)
3)

2. Quelles sont, actuellement, tes branches fortes ?

- 1)
2)
3)

3. Tu trouves ci-dessous une liste de branches scolaires. Classe-les selon tes préférences en inscrivant le No 1 en face de celle que tu aimes le mieux, le No 2 pour la suivante et ainsi de suite jusqu'à la dernière (celle que tu aimes le moins).

Si une branche n'est pas à ton programme, tu ne la classes pas

Gymnastique	
Français	
Sciences naturelles	
Histoire	
Mathématiques, arithmétique	
Chant, éducation musicale	
Dessin	
Géographie	
Allemand	
Religion	
Activités manuelles	
Instruction civique	

4. Trouves-tu qu'il y a : trop de branches inscrites à ton programme - pas assez - juste ce qu'il faut ?
(souligne ce qui te convient).
5. Quelles sont la ou les branches que tu aimerais rajouter à ton programme ?
(si tu le pouvais).....
6. Quelles sont la ou les branches que tu aimerais supprimer à ton programme ?
(si tu le pouvais).....

II - LOISIRS

Voici une liste d'activités de loisirs. Classe-les selon tes préférences en inscrivant le No 1 dans la 1ère colonne, en face de l'activité que tu aimes le mieux; le No 2 pour la suivante et ainsi de suite jusqu'à la dernière.

Mets dans la seconde colonne :

- une croix (x) à côté des activités que tu pratiques souvent
- un trait (-) à côté de celles que tu ne pratiques pas souvent
- un zéro (0) à côté de ce que tu ne fais pas du tout.

S'il manque un loisir qui te plaît, tu peux le rajouter dans les espaces vides.

lire des journaux			faire du football		
aller au cinéma			se promener dans la nature		
jouer d'un instrument			bricoler		
faire de la peinture ou du dessin			lire des bandes dessinées		
construire des maquettes			collectionner des pièces de monnaie		
faire du ski			réparer vélomoteur, bicyclette, etc.		
collectionner des timbres			faire de la natation		
aller au concert			écouter de la musique		
lire des romans ou documentation			rester à la maison		
sortir avec les copains			faire la cuisine		
faire de la photographie			garder ses petits frères		
écrire des poèmes			jouer seul		
tricoter			faire du judo		
faire du scoutisme			faire des farces aux autres		

V

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
DU CANTON DU VALAIS

Dossier scolaire

FICHE D'OBSERVATION

Renseignements donnés par le maître de classe	Nom..... Prénom..... Né(e)..... Domicile..... Maître..... Degré: 5e/6e primaire G / F (entourer d'un cercle ce qui convient)
Milieu familial	Le milieu familial aide-t-il l'enfant ? Fréquemment ☐ Normalement ☐ Jamais ☐ Pouvez-vous préciser sous quelle forme vient cette aide ? Quelle est l'attitude des parents vis-à-vis de l'école ? Favorable ☐ Indifférente ☐ Négative ☐ Quels sont les contacts entre parents et maître ? Fréquents ☐ Rares ☐ Nuls ☐
Intérêts scolaires	Quels sont les intérêts scolaires dominants ? Activités : artistiques ☐ sportives ☐ manuelles ☐ intellectuelles ☐ Pouvez-vous préciser le domaine ?
Comportement social	Comportement (bon camarade - irritable - renfermé - expansif - irréfléchi - serviable - égoïste - spontané - instable - timide - émotif - etc...) a) en classe b) hors de la classe c) envers les maîtres d) envers ses camarades.....
Appréciation personnelle du maître	Comment considérez-vous cet élève actuellement ? (possibilités scolaires et post-scolaires - orientation souhaitable des études - études longues ou courtes - acheminement vers des écoles supérieures - apprentissage - etc...)
Autres remarques	

Elocution/Expression	Handicapée ☐	normale ☐	aisée ☐
Orthographe	Commet surtout des fautes d'usage ☐ de règles ☐ confond des sons ☐ des mots ☐ inverse des lettres ☐		
Composition	- Influence d'un bilinguisme ☐ marquée ☐ normale ☐ nulle ☐ - Style ☐ pauvre ☐ normal ☐ exceptionnel ☐ - Imagination ☐ vive ☐ moyenne ☐ frustrée ☐ - Vocabulaire ☐ développé ☐ normal ☐ insuffisant ☐		
Mathématiques	- Difficultés ☐ nombreuses ☐ normales ☐ aucune ☐ - Mécanismes ☐ mal automatisés ☐ moyens ☐ très bons ☐ - Raisonnement ☐ insuffisant ☐ normal ☐ sans défaut ☐		
<u>Activités d'éveil</u> (activités créatrices manuelles - éducation artistique - éducation physique)	☐ développées ☐ normales Précisez le domaine ☐ peu développées		
Adresse motrice	☐ inférieure ☐ normale Précisez le domaine (dessin, écriture, travaux manuels) ☐ exceptionnelle		
Mémoire	Fidèle ☐ Normale ☐ Courte ☐	Dans quels domaines ? en général ☐ récitations ☐ histoire, géo. ☐	
Imagination	Vive ☐ Normale ☐ Faible ☐	Précisez le domaine (histoire, dessin, théâtre, peinture, jeux, constructions)	
Attention	Soutenue et régulière ☐ Irrégulière ☐ Dispersée, fugace ☐	A toutes les leçons ☐ A certaines disciplines ☐ Lesquelles ?	
Rythme	Lent ☐ Normal ☐ Rapide ☐	en général ☐ A certaines disciplines ☐ Lesquelles ?	

LIEU ET DATE :

VI

DOCUMENT DE SYNTHÈSE / DIP VALAIS

DOSSIER SCOLAIRE

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Classe de :

Localité :

Sexe : G - F :

1. Résultats scolaires des classes d'observation (5e et 6e années primaires)

Année	5e 197 197		6e 197 197	
Branches	Moyenne annuelle	Examen	Moyenne annuelle	Examen
Lecture				
Grammaire, analyse, conjugaison				
Orthographe				
Vocabulaire, élocution, composition				
Calcul mental				
Technique du calcul				
Raisonnement mathématique				
Education nationale :				
Histoire et civisme				
Géographie				
Leçons de choses, sciences naturelles				
Ecriture				
Dessin				
Chant, éducation musicale				
Activités manuelles				
Moyenne des disciplines de promotion	A		C	
Moyenne d'examen		B		D

2. Résultat moyen des classes d'observation $\frac{(A \times 2) + (B \times 2) + (C \times 3) + (D \times 3)}{10} =$

3. Traits dominants de l'élève

4. Orientation

	Physique		Avis des maîtres	5e	6e
	Aptitudes		Avis de l'élève		
	Caractère		Avis des parents		
	Intérêts		Examens éventuels	Psychologiques	Pédagogiques
5.	Décisions remarques	A/B		Dates / Genres	Dates / Genres
				Résultats :	Résultats :

Signature du maître de 5e :

Lieu et date :

Signature du maître de 6e :

Lieu et date :